

POINT DE SITUATION

12 AVRIL
2020

ESTIMATION DU NOMBRE DE CAS ISSUS DES DONNÉES DU RÉSEAU SENTINELLES : 130*
NOMBRE DE CAS CONFIRMÉS PAR LE CHU : 157 (+1)

17 (+1) sont hospitalisés en réanimation
50 personnes sont guéries*
8 décès sont à déplorer parmi les cas confirmés et 3 décès suspects ont été signalés

> LES CAS CONFIRMÉS BIOLOGIQUEMENT

2 nouveaux décès sont à déplorer ce jour.

Parmi les 157 cas confirmés :

- Il y a 75 femmes et 82 hommes
- 36 sont âgés de 15 à 44 ans
- 62 ont entre 45 et 64 ans
- 44 sont âgés de 65 à 74 ans
- Et 15 ont plus de 75 ans

Aujourd'hui, 35 patients sont hospitalisés dont 17 en service de réanimation soit 48,5% des patients hospitalisés.

La moyenne d'âge des personnes hospitalisées en réanimation est de 64 ans avec un minimum de 25 ans et un maximum de 85 ans.

> COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le comité scientifique régional mis en place la semaine dernière s'est réuni pour la 1^{ère} fois le jeudi 9 avril en audioconférence.

Il est piloté par Philippe Hunel, Délégué Régional à la Recherche et la Technologie.

Aux côtés du pilote, 14 professionnels de santé et des sciences humaines :

- Dr Sylvie Merle, Directrice de l'Observatoire de la Santé, Conseillère médicale auprès du pilote
- Dr Sylvie Abel, Infectiologue, membre
- Dr José-Luis Barnay, Spécialiste de médecine physique et de réadaptation, membre
- Pr André Cabié, Infectiologue, membre
- Dr Anne Criquet-Hayot, Généraliste, présidente de l'URML, membre
- Pr Justin Daniel, Politologue, membre

- Dr Jean Luc Fanon, Gériatre, membre
- Dr Raymond Hélénon, Président du Conseil de l'Ordre des médecins de Martinique, membre
- Dr Maryse Marcelin, Spécialiste de Santé publique, membre
- Dr Hossein Mehdaoui, Urgentiste, membre
- Mr Guy-Albert Rufin-Duhamel, Ingénieur social, membre
- Dr Xavier Sauvagnac, Anesthésiste, membre
- Dr Ruddy Valentino, Réanimateur, spécialiste d'éthique médicale, membre
- Mr Jacques Rosine, Epidémiologiste, invité permanent

Pour rappel, ce comité consultatif, indépendant et pluridisciplinaire est destiné à éclairer le Directeur Général de l'ARS de Martinique dans ses décisions et arbitrages dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.